



ANTI-LIMACES

Un cadre pour l'épandage des granulés



La démarche « Zéro dans l'eau » donne tous les outils pour épandre les anti-limaces en protégeant les bords des champs et les cours d'eau. Car il reste essentiel de ne pas projeter de granulés en dehors de la parcelle traitée.

Les granulés anti-limaces font, comme tout produit de protection des cultures, l'objet de précautions d'emploi. L'objectif est d'éviter leur présence en dehors de la parcelle traitée, en bordure, dans les fossés ou dans les points d'eau. C'est pourquoi la démarche communautaire « Zéro dans l'eau » a été mise en place, avec des formations et des démonstrations à l'appui. Un outil pédagogique en ligne est aussi mis à disposition sur le site Internet consacré à cette initiative, avec des conseils, et un quiz permet également de distinguer « le vrai du faux ».

Épandre en sécurité

Quel que soit l'anti-limaces utilisé (phosphate de fer ou métaldéhyde), le respect d'une ZNT de 5 mètres en bordure de tout point d'eau est une obligation réglementaire. L'épandage nécessite donc une très grande précision. « Connaître les caractéristiques et les limites de son matériel est un prérequis indispensable pour maîtriser son épandage. Seul un matériel performant permet de concilier le respect de la ZNT et une protection optimale de la culture sur le bord du champ », explique Pierre Olçomendy, chef de marché chez De Sangosse. Premier conseil : tenir compte de la portée de projection des nappes d'épandage, qui est, en moyenne, 3 mètres plus large que celle

La portée de projection des nappes d'épandage est environ 3 mètres plus large que celle programmée.

programmée sur l'épandeur. Si l'épandeur a une largeur de 24 mètres, il faut alors placer le tracteur à au moins 15 mètres de la ZNT (bordure et fossé). Le long des points d'eau, on doit s'écarter un peu plus de manière à ce que l'extrémité de la zone traitée se trouve à plus de 5 mètres de la rivière. Autre conseil : éviter d'épandre l'anti-limaces si un passage de pluie de plus de 8 mm est attendu dans les heures qui suivent.

Vers un stockage réglementé

Le statut des produits molluscicides va évoluer l'an prochain. Les anti-limaces conventionnels à base de métaldéhyde dont la concentration est supérieure ou égale à 3 % rentrent dans la classe « reprotoxiques de catégorie 2 » et, donc, dans la catégorie CMR (Cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques). Ils devront respecter des règles strictes, avec un stockage séparé en local phytosanitaire. Ce règlement européen, qui est entré en vigueur le 9 mars 2020, sera appliqué à compter du 9 septembre 2021. Pour l'utilisateur, la prudence s'impose avec les anti-limaces comme avec tout traitement phytosanitaire : porter des équipements de protection à chaque manipulation de produit, et prendre toutes les précautions nécessaires lors du transport et du remplissage de la trémie. **M. L.**

EN BREF

POIS DE PRINTEMPS

RENDEMENT EN BAISSÉ

En régions Nord et Est, la moyenne provisoire 2020 se situe un peu en dessous de 43 q/ha, en net retrait par rapport à 2019 (53 q/ha). Les difficultés de semis seraient l'explication principale de cette campagne très médiocre, selon Terres Inovia. Sur le plan variétal, le pois Karpate affiche une stabilité depuis cinq ans, entre 103 % et 105 % de la moyenne du réseau d'essais. Les variétés récentes Orchestra et Kagnotte confirment leurs bons résultats en 2020. Kameleon et Kaplan réalisent un score satisfaisant pour leur première année, à plus de 104 % de la moyenne. En revanche, les variétés Astronaute, Kayanne et Safran marquent un retrait.

ORGE DE PRINTEMPS

JNO ou jaunissement ?

Dans toute la France, des virus de la JNO ont été détectés dans 100 % des parcelles d'orge de printemps présentant des symptômes et ayant fait l'objet d'analyses. Dans certaines situations, les symptômes ne laissent pas de place au doute, selon Arvalis. Dans d'autres secteurs, notamment en Bourgogne et en Champagne-Ardenne, l'absence de moutonnement et la répartition des symptômes font envisager d'autres causes, encore non identifiées. Les conséquences de ces jaunissements sont difficiles à évaluer sur la récolte 2020, car les marques sur le feuillage ont été estompées par la sortie des épis.

BLÉ

L'HYBRIDE HYLIGO

En blé sur blé, les résultats de l'hybride Hyligo confirment qu'il se comporte bien, puisqu'il atteint 108,8 % de la moyenne générale des essais 2020 de Saaten Union avec la distribution. Il montre, selon le semencier, une bonne capacité à valoriser le précédent paille. Hyligo se classe ainsi en tête des variétés non traitées. En terres à potentiel limité, il se situe à 105,4 % de la moyenne générale des essais. Cet hybride est tolérant au froid (note de 7), mais aussi au piétin-verse et à la fusariose (note de 5,5).

AGENDA

OLÉAGINEUX

Webinaires Terres Inovia

Les experts de l'institut Terres Inovia présentent, en visioconférence d'une heure, les dernières innovations du secteur sur un sujet technique ou d'actualité, puis ils répondent aux questions des participants. **Judi 24 septembre :** changement climatique et colza. **Judi 8 octobre :** la hernie des crucifères. Les inscriptions se font au plus tard 24 heures avant sur www.terresinovia.fr

COUVERTS VÉGÉTAUX

FORMATION D'ARVALIS

Cette formation sur les couverts végétaux experts est organisée par Arvalis, **le 27 novembre prochain**, à Saint-Hilaire-en-Woëvre (55). Une formation à distance en trois sessions est aussi accessible. Son thème : anticiper les accidents climatiques sur les céréales, **les 25/11, 28/01 et 21/04.** www.formations-arvalis.fr